

Dimanche 7 juillet 2019



Méchoui du Football Club du Bas Berry

Au stade de Chassignolles (sur réservation)

**Dimanche 7 juillet 2019
A 16h00**



Tremplin Jeunes solistes, à la Grange aux Pianos.

Trio Morgane de Lafforest : violoncelle, flûte, piano

Bach, Mendelssohn, Fauré.

**Dimanche 14 juillet 2019
A 11h00**

Fête Nationale

Rassemblement devant la mairie
Défilé suivi d'un vin d'honneur.

**Vendredi 19 juillet 2019
A 15h00**



Atelier « Au fil de la laine »

Vous vous amusez avec nous autour d'un atelier créatif sur la laine : fabrication de scoubilaines, de pompons, de poupées de laine... Chacun repartira avec sa création !

Tarifs : 3 € enfant et 5 € adulte.

Réservation recommandée au 02 54 48 00 57 (places limitées)

**Vendredi 26 juillet 2019
A 10h00**



La Maison des Traditions fait son beurre (pour toute la famille)

Comment fait-on le beurre ? Vous ne le savez pas ? Alors, venez apprendre à la Maison des Traditions ! Vous partirez avec votre fabrication ! Un goûter avec pain de campagne, confiture bio, fromage blanc fermier prolongera ce moment convivial !

Tarifs : 3 € enfant et 5 € adulte. Réservation recommandée au 02 54 48 00 57 (places limitées)

**Dimanche 28 juillet 2019
A partir de 11h00**



Festival rural – la femme en milieu rural (organisé par l'association des Amis de la Maison des Traditions)

A 11h, défilé dans le bourg de matériels anciens, de la traction animale aux tracteurs. Le défilé prendra fin dans l'enceinte du musée où danseurs et musiciens se produiront. Dégustation de la galette tout juste sortie du four à bois.

A midi, restauration sur place avec le Food Truck Gourmand ou au restaurant La Grange.

L'après-midi, le thème de la femme sera à l'honneur. Son enfance, sa vie, ses tâches, sa place dans le cadre familial et au sein de la société seront abordées. Animations diverses et présence du conteur berrichon Jules Michaut dans la salle vidéo du musée.
Le soir, comme les années précédentes, restauration sur place sous la ramée, bal, défilé aux lampions et feu d'artifice.

Entrée gratuite, renseignements au 02 54 48 00 57

Vendredi 2 août 2019
A 10h00



La Maison des Traditions fait son beurre (pour toute la famille)

Comment fait-on le beurre ? Vous ne le savez pas ? Alors, venez apprendre à la Maison des Traditions ! Vous partirez avec votre fabrication ! Un goûter avec pain de campagne, confiture bio, fromage blanc fermier prolongera ce moment convivial !

Tarifs : 3 € enfant et 5 € adulte. Réservation recommandée au 02 54 48 00 57 (places limitées)

Samedi 10 août 2019
A 14h30



Murder Party à la Maison des Traditions, en partenariat avec Birettenco (public familial)

Plongez dans une intrigue policière. Non seulement, vous serez invité à mener l'enquête mais aussi vous devrez défendre vos intérêts. Osez passer un moment rempli de suspense dans une ambiance surprenante. Jouez aux détectives, échafaudez vos hypothèses, et démasquez le coupable...

Vous êtes un acteur à part entière, vous êtes partie intégrante de l'histoire, vous êtes libre de la faire avancer comme vous l'entendez.

Plein tarif : 12 € et Tarif réduit : 8 € (enfant jusqu'à 16 ans)
Réservation recommandée (places limitées) : 02 54 48 00 57

Du 8 au 18 août 2019



Festival international de guitare, luth et piano à la Grange aux Pianos

Jeu 8 août à 20h30 : Duo Bensimhon – *Piano à 4 mains*

Vendredi 9 août à 20h30 : Michel Dalberto – *Piano*

Samedi 10 août à 20h30 : Récital Varduhi Yerytsian – *Piano*

Dimanche 11 août à 17h00 : concert gratuit « Hors les murs » dans le cadre des « Pierres qui chantent » en l'église de Chassignolles

Lundi 12 août à 20h30 : Miguel Henry – *Luth*

Mardi 13 août à 20h30 : Antoine Fougeray et Judicael Perroy – *Guitares*

Jeu 15 août à 20h30 : Angelo Debarre Trio – *Jazz manouche*

Vendredi 16 août à 20h30 : Natalia Lipnitskaya et Rémi Jousset – *Guitares*

Samedi 17 août à 20h30 : David Lively – *piano*

Dimanche 18 août à 15h : Concert final de l'ensemble des stagiaires de l'académie de guitare

Dimanche 11 août 2019
à 17h00



Pierres qui chantent – « le grand huit de la guitare » (tout public)

La Grange aux Pianos propose un spectacle exceptionnel gratuit en avant-première du Festival International de Guitare et de Luth. Double récital donné par les deux grands solistes : Rémi Jousset et Judicaël Perroy.

Un programme flamboyant des grands classiques de la guitare classique ; Frissons garantis de la musique du soleil : Espagne, Andalousie, Amérique du Sud....

Manifestation dans le cadre de l'opération Musique et Théâtre au Pays avec le soutien financier de la Région Centre-Val de Loire et du Conseil Départemental de l'Indre.

Entrée gratuite
Renseignement au 02 54 48 00 57



Samedi 24 août 2019

A partir de 19h00

Fête des Voisins

L'équipe municipale, par le biais de la commission animations culturelles et sportives et vie locale participative, invite tous les Chassignollais à participer à un apéritif-dînatore collectif, le samedi 24 août, à partir de 19 heures, à la Tazonnière. Chacun apporte une petite collation ou un rafraîchissement à partager entre tous. C'est l'occasion pour les habitants de la commune de se rencontrer et de mieux se connaître. N'hésitez-donc pas à participer à ce moment festif et convivial.

Vendredi 6 septembre 2019

De 15h30 à 19h00

Don du Sang à la Salle des Fêtes de Saint-Denis de Jouhet



Mardi 10 septembre 2019
A 20h15

Association TOUFEU TOUFOLK

Reprise de l'Atelier danses Trad à la Tazonnière.

Vous pouvez contacter Jacqueline Fradet au 06 65 24 45 02 pour plus de renseignements.



Dimanche 15 septembre

Randonnée annuelle organisée par le club de marche de Chassignolles



Départ à La Tazonnière à partir de 7h30 pour 5 circuits de 8 à 18 km.
Inscription 2.50€ pour les licenciés et 3 € pour les non licenciés

Samedi 21 et dimanche 22
Septembre de 14h à 18h

Journées européennes du Patrimoine

Dans le cadre de l'exposition « Sur les pas de Jean-Louis », rencontre avec Yannick Pirot qui vous parlera de son travail de photographe et de ce lien avec Jean-Louis Boncoeur.

Tarifs : 2 € adulte et gratuit jusqu'à 12 ans



Du 6 juillet au 22
septembre

EXPOSITION TEMPORAIRE

« Sur les pas de Jean-Louis » par le photographe Yannick Pirot

Au travers d'un diaporama sonore et de plus d'une trentaine de tirages, Yannick Pirot nous laisse un vibrant témoignage photographique sur la vie qui passe ...

Le berger en limousine incarné par Jean-Louis Boncoeur est de retour dans son village de Rezay. Les souvenirs se bousculent... Cet arbre, cette colline, le clocher du village, ce chemin qu'il emprunta de tout temps, les fêtes du village...

Dans son témoignage photographique, Yannick Pirot a adopté le berger comme guide de son travail. A partir de photographies actuelles (toutes ont été réalisées sur le territoire de Rezay pendant près d'un an) c'est un voyage entre le passé de Jean-Louis Boncoeur et le présent. Il nous propose un travail de mémoire en confrontant deux époques en une, tant dans la représentation d'une campagne idéalisée et ancrée dans notre mémoire collective que celle liée aux nouvelles pratiques rurales.



Du 28 septembre au 1^{er}
novembre

EXPOSITION TEMPORAIRE

« Eté 44, la libération de l'Indre » réalisée par l'ANACR, section de La Châtre

L'exposition « Eté 44, la libération de l'Indre » montre avec clarté, au travers de textes, cartes et photos, le rôle clé qu'a joué la Résistance dans le département au cours de ces 3 mois décisifs. L'Indre comptait plus de 15000 combattants dans les maquis à la Libération et 70 Indriens ont été déclarés « Justes parmi les nations » pour avoir sauvé des Juifs, ce qui indique l'importance de l'engagement des hommes et femmes de l'Indre pendant cette période tragique de notre histoire.

L'exposition préfigure le futur **Centre d'histoire et de mémoire de la Résistance et de la Déportation dans l'Indre** dont le projet est porté par l'ANACR 36, la ville de Châteauroux, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et de nombreuses personnes au sein d'une association créée en décembre 2018.



INFORMATIONS DIVERSES



En ce début d'année 2019, les chemins de randonnée ont été de nouveau balisés. Plusieurs personnes de la municipalité, du groupe paysage, du club de marche et de la communauté de communes La Châtre - Sainte sévère se sont associées pour réaliser ce rafraîchissement des 3 circuits :

- un circuit bleu de 3.3 km intitulé "Promenade avec Célestine",
- un circuit jaune de 15.6 km intitulé "la campagne au fil des siècles, témoignage bâti et paysager",
- et un circuit vert de 23 km qui part de La Châtre, passe sur le Magny, Chassignolles et Briantes.

Les différents plans de ces circuits peuvent être consultés sur le panneau d'affichage devant la mairie ou récupérés à la mairie, à la maison des traditions et sur le site www.pays-george-sand.com.

Chaussez vos baskets et partez découvrir ces sentiers.

Le 12 mai 2019 a eu lieu la sortie annuelle du club au château de Chambord. 34 participants ont pu faire un tour de calèche, assister au spectacle équestre et prendre leur repas dans une salle du château avant de faire la visite guidée.

SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2019

DONS

- de Mme et M. HUVE de 850 € suite à l'installation d'une borne incendie au But. Un don d'une valeur identique a été faite au Syndicat des Eaux de la Couarde qui a fait réaliser cette installation.
- de l'association des Amis de la Maison des Traditions de 496 € correspondant aux entrées du festival rural 2018 pour participer aux animations et à la promotion de la Maison des Traditions.

MAISON DES TRADITIONS

Suite à la décision prise lors du conseil municipal du 19 octobre 2018 de lancer un appel d'offres pour recruter une équipe de scénographe/muséographe pour poursuivre le travail engagé sur le réaménagement du parcours permanent tant intérieur qu'extérieur, 3 candidats ont répondu.

Après examen des offres et audition, et au vu des critères fixés dans le règlement de la consultation, le groupement Eric Verrier/Sens de Visite/Nathalie Debaecker d'Orléans a été retenu pour réaliser l'étude pour un montant de 38 000 € H.T.

Pour mener à bien cette opération, étude et mise en place, estimée à 116 667 € H.T., des subventions sont sollicitées auprès de l'Europe, de l'État et du Conseil Départemental.

Le plan de financement s'établirait ainsi :

Europe – Leader.....	38 266 €
Etat – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	29 167 €
Conseil Départemental – Fonds d'Action Rural.....	24 000 €
Reste à charge pour la commune.....	25 234 €*

* A répartir sur les budgets 2019 et 2020.

ADRESSAGE

Un point d'avancement du dossier est fait :

Après une ultime rencontre avec le commercial de la Société SES, la commande va être passée pour les panneaux.

Celle pour les numéros a été signée pour un montant de 2 720 € TTC ; la livraison doit intervenir courant mai.

L'implantation des panneaux et la distribution des numéros aux habitants des différents lieux-dits s'effectuera ensuite par secteur.

PONT DES PRESLES

Le plan de financement de l'opération de reconstruction du pont mitoyen avec la commune de Pouligny-st-Martin pour un coût total estimé de 60 000 € H.T. réparti par moitié sur chaque commune, soit 30 000 € H.T. chacune, est arrêté comme suit en ce qui nous concerne :

Subvention sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds d'Action

Rural..... 15 392 €

Autofinancement..... 14 608 €

Afin de mener à bien cette opération, il est nécessaire de lancer un appel d'offres par voie dématérialisée. Pour ce faire, il est décidé de recruter un maître d'œuvre qui établira le dossier de consultation des entreprises et assurera le suivi du chantier.

Une convention avec la commune de Pouligny-st-Martin va être conclue.

Un dossier au titre de la loi sur l'eau sera déposé.

CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Suite à la réunion du 14 décembre 2018, à l'appel à candidatures lancé par Pôle Emploi, et après entretien de 4 personnes, l'agent d'accueil à la Maison des Traditions va être recruté à compter du 1^{er} avril pour une durée de 9 mois, sur la base de 20 h par semaine, dans le cadre d'un Parcours Emploi Compétence, dispositif aidé par l'État.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le dernier logement aménagé dans l'îlot de l'église va être vacant à compter du 1^{er} juillet 2019.
- PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) : Les délégués de chaque commune du bassin dont la commune fait partie se sont réunis le 19 février, les agriculteurs le 12 Mars matin, puis à nouveau les délégués l'après-midi.
- La date du 24 août 2019 est arrêtée pour la fête des voisins.
- La société AXA propose, par l'intermédiaire de la mairie, de faire une information aux habitants sur la mutuelle santé. A l'unanimité, il est décidé de ne pas engager cette démarche.
- Le suivi du balisage des sentiers de randonnées répertoriés par la Communauté de Communes sur notre commune va être réalisé par un adjoint en partenariat avec le club de marche et le groupe paysage.